



VILLE DE
MATAGAMI



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021

Chères citoyennes et chers citoyens,

Fidèle à l'engagement du conseil municipal d'assurer la plus grande transparence possible de l'administration municipale et conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2021 ainsi que le rapport du vérificateur externe.

René Dubé, maire



LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2021 indiquent des revenus de fonctionnement de 6 458 167 \$. En tenant compte des charges financières de fonctionnement et des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, affectations, etc.), les états financiers indiquent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 623 070 \$, lequel s'explique entre autres par :

- diverses subventions qui n'étaient pas au budget, car elles ont été confirmées en cours d'année ou qui ont été supérieures à celles budgétées (ex. : aide pour travaux d'asphalte – 32 500 \$, aide fédérale pour emplois d'été – 15 000 \$);
- divers revenus supérieurs à ceux budgétés (ex. : compensation Recyc-Québec – 29 000 \$, revenus pour usage du lieu d'enfouissement en tranchée (LEET) – 70 000 \$, permis et droits de mutation – 23 000 \$, vente de terrain et d'équipements – 12 800 \$);
- diverses dépenses de fonctionnement inférieures à celles budgétées (ex. : salaires, spectacles, diverses activités municipales, électricité de l'ensemble des bâtiments, frais de déplacement, crédits pour élections municipales du fait que l'ensemble du conseil a été élu par acclamation). Pour certaines de ces situations, cela s'explique en raison de la COVID-19;
- divers projets réalisés à un coût moindre ou qui n'ont pas été réalisés (ex. : entretien au réseau Bell Nature – 10 000 \$, débroussaillage de l'entrée sud sur la route 109 – 10 000 \$, nettoyage du réseau d'égout sanitaire – 22 000 \$, formation pour l'ensemble de la brigade des incendies – 20 000 \$, agrandissement du LEET – 20 000 \$).

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2021 ont été vérifiés par l'auditeur externe, Daniel Tétreault, CPA. Dans le cadre de cette vérification, l'auditeur a mentionné dans son rapport qu'il est d'avis que « les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Matagami au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».



TRAITEMENT DES ÉLUS

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier doit inclure une mention de la rémunération et de l'allocation des dépenses de chaque membre du conseil de la Ville. Toutefois, par souci de transparence, je désire également le faire dans le présent document qui vous présente les faits saillants.

Ainsi, pour 2021, la rémunération et l'allocation de dépenses de chaque membre du conseil étaient les suivantes :

	Rémunération	Allocation de dépenses
Maire	34 802 \$	17 401 \$
Conseiller	5 584 \$	2 792 \$

IMMOBILISATIONS

En termes de dépenses d'investissement 2021, la liste des principaux projets est la suivante :

• Projet de réfection d'une portion des rues de la Savane et Grande Allée	3 327 000 \$
• Resurfaçage de la chaussée	108 100 \$
• Réfection de la toiture de l'usine filtration – Hygiène du milieu	54 100 \$
• Turbidimètre et accessoires pour l'usine filtration et système de protection de tension pour le système de traitement des eaux usées – Hygiène du milieu	32 500 \$
• Gratte multifonction pour la rétrocaveuse – Travaux publics	21 500 \$
• Mise à niveau de l'éclairage dans l'aréna	26 200 \$

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES – SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2021, pour la réalisation future de projets, la Ville dispose de sources de financement qu'elle a pu constituer au cours des dernières années et elles se détaillent comme suit :

1. Excédent de fonctionnement affecté de 2 092 125 \$. Ce montant est strictement réservé pour :
 - i) le refinancement du règlement d'emprunt de l'usine d'épuration (2 M\$), lequel est prévu en août 2022;
 - ii) l'enveloppe de soutien au développement (56 325 \$); et
 - iii) le programme de revitalisation des façades commerciales (35 800 \$).

2. Fonds de roulement pour immobilisations de 1 000 000 \$.
3. Réserve financière de 239 841 \$ pour travaux de voirie ou d'aqueduc.
4. Réserve financière de 378 515 \$ pour travaux de mise en valeur de terres du domaine public.
5. Excédent de fonctionnement accumulé non affecté de 3 563 201 \$.



ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ ET ÉVALUATION FONCIÈRE

Au 31 décembre 2021, l'endettement total net à long terme était de 2 586 363 \$ et était exclusivement constitué par le règlement d'emprunt du projet d'assainissement des eaux usées et des travaux municipaux connexes. Pour ce règlement, la Ville de Matagami a réalisé deux financements, le premier en 2017 et l'autre en 2019. Il est important de mentionner que le gouvernement du Québec rembourse, pour ce projet, les versements des trois premières années en capital et intérêts. Pour le premier financement, la troisième année était en 2020 et le solde de la portion municipale de celui-ci sera remboursé en 2022 par le surplus accumulé affecté prévu à cette fin, tel que mentionné à la section précédente. Pour ce qui est du deuxième financement, le gouvernement remboursera le capital et les intérêts jusqu'en 2022 inclusivement.

Au 31 décembre 2021, l'évaluation foncière totale des immeubles imposables de la municipalité s'élevait à 85 308 900 \$, soit une évaluation stable par rapport à celle de l'année précédente.